

— LA —

# SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

## SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III L'oraison funèbre de Mgr Duhamel. — IV Soixante-quinzième anniversaire de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal. — V Offices nouveaux. — VI Le voyage de Mgr Racicot. — VII Bibliographie.

## AU PRONE

### Le dimanche 27 juin

On annonce :

Le premier vendredi du mois ;

La fête (le 29) et la solennité des Ss. ap. Pierre et Paul (4 juillet), ainsi que le jeûne (le 3 juillet) ;

La clôture du mois du Sacré-Cœur (avec les indulgences plénières indiquées au No du 24 mai) ;

Dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, la collecte pour le Denier de Saint-Pierre ;

NOTE. — Les fidèles ne sont pas obligés d'assister à la messe (mardi) le jour de la fête des Ss. Ap. Pierre et Paul, mais on doit les exhorter à le faire.

## OFFICES DE L'EGLISE

### Le dimanche, 27 juin

*Messe basse partout et messe chantée dans les chapelles semi-publiques :*

Du 4e dimanche après la Pent., *semi-double* ; mém. de l'Oct. de S. Jean-Baptiste ; préf. de la Trinité. — Aux vêpres du dim., mém. de S. Léon et de S. Jean-Baptiste.

*Messe chantée dans les églises et chapelles publiques :*

De la solennité de saint JEAN-BAPTISTE

Messe comme le 24, *double de 1e cl.* ; mém. du 4e dim. après la Pent., préf. de la Trinité ; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres (ant. *Elisabeth*) mém. de S. Léon et du dim.

NOTE. — On n'est plus obligé d'assister à la messe le jour de la fête des Ss. Ap. Pierre et Paul (mardi), mais on doit s'efforcer de le faire. — Le jeûne est remis au 3 juillet (veille de la solennité).